

Transformer les bureaux en logements

Objectif

Identifier le process et ses contraintes pour transformer des bureaux en logements

Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Programme

Faire la ville déjà là, réhabiliter plutôt que construire, changer de destination d'ouvrage : pourquoi ne pas donner une nouvelle vie et de nouveaux usages à des immeubles obsolètes ?

Cette formation vise à étudier les paramètres variés tels que : urbanisme, administratif, technique, réglementation.

Grâce à cette formation, vous saurez comment aborder votre projet de transformation pour cibler la solution optimale et reconstruire le déjà là.

Etat de l'Art

- Un peu d'histoire
- Façadisme et idées nouvelles
- Quelques exemples récents

Les freins à la transformation

- Règles administratives
- Contraintes d'urbanisme
- Equilibre financier
- Règles constructives : structure, sécurité incendie, Accessibilité PMR, thermique acoustique

Connaitre pour transformer

- Identité patrimoniale
- Contexte environnemental (amiante, plomb, pollution)
- Déconstruction sélective, réutilisation, extension ?
- Diagnostic structurel

Réemploi et Bas Carbone

- Economie circulaire
- Diagnostic ressources
- Bilan Carbone

Formations complémentaires :

- Aménager en bas carbone : sobriété, décarbonation et adaptation
- Intégrer l'agriculture urbaine aux programmes immobiliers et d'aménagement
- Réhabilitation lourde, rénovation hors site : réduire l'empreinte carbone d'un bâtiment existant

Cette formation vous offre l'accès au pack "Bas Carbone"

Moyens & supports pédagogiques

- ▶ La formation sera adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil.
- ▶ La convocation est envoyée avant la formation par mail.
- ▶ La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.
- ▶ La documentation pédagogique est envoyée avant la formation par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- ▶ Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- ▶ Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.
- ▶ La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- ▶ Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- ▶ Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.

Modalités d'évaluation & suivi

- ▶ En fin de formation, les stagiaires rempliront une fiche d'appréciation et d'auto-évaluation de leurs acquis via un questionnaire en ligne.
- ▶ Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- ▶ Une attestation de fin de formation sera envoyée aux stagiaires dans les jours suivant la formation.

La formation Transformer les bureaux en logements a recueilli en 2022 un taux d'assiduité de 100% et une note de satisfaction des participants de 5.70/10

Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices

Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : isabelle.bianchi@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Règlement intérieur & CGV, consultables sur le site cadredeville.com.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

Isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30

N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.